

QUELQUES ACQUIS SOUS LA GOUVERNANCE DU PRESIDENT ALPHA CONDE 2015 – 2020

N°	Secteur	Les réalisations du Président Alpha Condé	Réalizations en cours / Défis et Perspectives
1	DOMAINE DIPLOMATIQUE	<p>La Guinée a retrouvé la stabilité et redonné confiance aux partenaires financiers. En septembre 2012, le pays atteint le point d'achèvement de l'initiative des Pays pauvres très endettés (PPTE), un processus soutenu par les institutions de Bretton Woods visant à réduire l'incidence de la pauvreté dans le pays et à relancer la croissance.</p> <p>C'est une étape marquante, symbolisant la fin d'un système gangrené par la corruption et la mauvaise gouvernance, et qui a également permis un allègement de la dette guinéenne de 2,1 milliards de dollars.</p> <p>L'une des grandes réussites du Chef de l'État a consisté, ces dix dernières années, à mobiliser les partenaires internationaux et à repositionner la Guinée dans le concert des nations, éléments indispensables pour lancer des programmes de développement tels que le Plan national de développement économique et social (PNDES), dont la mouture 2016- 2020 s'articule autour de quatre piliers : la bonne gouvernance (7,3 % du budget) ; la transformation économique (49,3 %) ; le développement du capital humain (38,2 %) ; la gestion du capital naturel (5,2 %). Les partenaires de la Guinée, au premier rang</p>	<p>Les défis constituent la réalisation de tous les projets de développement socioéconomiques en cours et à venir conformément au programme politique du RPG Arc-en-ciel</p>

		<p>desquels le FMI et l'Union européenne, sont satisfaits des efforts engagés sous l'ère Alpha Condé. « <i>On note une amélioration de la transparence et du contrôle budgétaire</i> ».</p> <p>Le gouvernement guinéen a réussi à mobiliser et investir 9 milliards sur les 21,7 milliards de dollars de promesses faites par les bailleurs de fonds, lors des travaux du Groupe consultatif de Paris en novembre 2017 pour le financement du PNDES 2016- 2020. C'est ce qui ressort du « Rapport annuel de performance 2018 » du PNDES, publié début décembre 2019 par le ministère guinéen du Plan et du Développement économique.</p>	
2	<p>DES ACTIONS URGENTES POUR SOULAGER LA PAUVRETE DES GUINEENS</p>	<p>Dès le début de son mandat, Alpha Condé s'est fixé pour priorités d'atteindre l'autosuffisance alimentaire d'ici à 2020 et, à moyen terme, de faire de la Guinée une puissance agro-industrielle. Pour cela, les investissements ont été conséquents dans l'agriculture. Le secteur continue de jouer un rôle clé dans la réduction de la pauvreté et le développement rural : il assure les revenus de 57 % des ménages ruraux et l'emploi de 52 % de la main-d'œuvre. Le vaste Programme national de développement agricole (PNDA) « Vision 2015 » que le Chef de l'État a lancé après son investiture a permis d'augmenter les rendements, et surtout de porter un message d'espoir au peuple des campagnes.</p> <p>Par exemple, depuis 2011, les paysans peuvent bénéficier d'engrais à des prix subventionnés, et</p>	<p>Les défis constituent la réalisation de tous les projets de développement socioéconomiques en cours et à venir conformément au programme politique du RPG Arc-en-ciel</p>

		<p>à partir de 2016 deux cultures de rente ont été privilégiées : le café arabica et l'anacarde (noix de cajou). L'objectif est que ces deux filières permettent aux exploitants de vivre de leur production et au Trésor public de faire entrer des devises. Le Président de la République n'a pas été épargné par les difficultés, en particulier dans la seconde moitié de son premier mandat. Après l'épidémie d'Ebola (2013- 2015), la chute des cours des matières premières (2014-2015) a touché de plein fouet le pays. Heureusement pour la Guinée, ces crises ont été contrebalancées par la bonne résistance de l'agriculture et la hausse des productions de bauxite et d'or, ainsi que les investissements dans les infrastructures. Ces dix dernières années, les chantiers se sont multipliés partout dans le pays ; outre la réfection des infrastructures défectueuses, de nouvelles ont vu le jour. Le lancement des travaux visant à la réouverture de la ligne de chemin de fer reliant Conakry à Kankan, à l'arrêt depuis 1995, a constitué l'une des premières décisions du Président en ce domaine. Il estimait cette ligne ferroviaire indispensable dans l'optique d'un développement du secteur minier. L'avenir lui a donné raison, avec un secteur minier en plein boom... Aujourd'hui, la voie ferrée qui relie la zone d'extraction de bauxite de Sangarédi au port minéralier de Kamsar, et qui est gérée par l'Agence nationale d'aménagement des infrastructures minières (Anaim), est utilisée par</p>	
--	--	--	--

		<p>les entreprises minières et représente une source non négligeable de revenus pour l'État. Les investissements ont été conséquents dans les domaines routier, ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.</p> <p>La construction et l'aménagement de pistes rurales et d'ouvrages d'art se sont multipliés dans toutes les régions afin de raffermir le processus de décentralisation et d'œuvrer au désenclavement. Alpha Condé s'est imposé comme un Président réformateur. Pas moins de 80 réformes ont été mises en place, au travers de la révision et la modernisation de tous les codes sectoriels : le Code minier et le Code des marchés publics, le Code du travail, ceux des investissements et des douanes, etc. Ces réformes, nécessaires, ont donné un nouveau souffle à l'économie nationale, et ont favorisé la venue d'investisseurs (<i>cf.</i> article « Atouts et potentialités de l'économie de la République de Guinée »).</p>	
3	<p style="text-align: center;">DEVELOPPEMENT LOCAL</p>	<p>Pour assurer ces responsabilités régaliennes locales, l'Etat a consenti 15% des taxes du secteur minier pour alimenter le Fonds National de Développement Local (FNDL), en vue de la réalisation des initiatives d'investissements des Collectivités locales. Pour ce faire il a mis en place l'Agence nationale de financement des collectivités locales (ANAFIC), pour une gestion efficace et efficiente de ce fonds dans l'accompagnement technique des Collectivités. Les collectivités locales nées de la</p>	<p>L'identification de 4,5 millions de Guinéens à partir de septembre 2020. L'ANIES compte toucher à terme 6 millions de personnes soit 40 % de la population, qui cadre avec les recommandations de la banque mondiale en matière de politique de partage de la prospérité qui, en principe s'adresse aux 40 % les plus pauvres. les transferts monétaires sont en cours pour Conakry et pour neuf (9) autres préfectures les plus</p>

		<p>décentralisation sont des espaces politiques, administratifs et territoriaux inachevés : tous les niveaux de décentralisation prévus sont rarement instaurés, la place des collectivités locales dans le paysage institutionnel des pays n'est pas stabilisée, leurs résidents s'approprient lentement ces nouvelles institutions. Tout dispositif d'accompagnement des collectivités doit en conséquence pouvoir évoluer avec les phases de renforcement de la décentralisation et avec l'évolution des capacités stratégiques, techniques et financières des collectivités locales.</p> <p>A ce jour, la répartition des ressources prévisionnelles du FNDL entre les 337 Collectivités locales, au compte de l'exercice 2019, a permis d'aboutir à la classification suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 315 Collectivités locales ont bénéficié d'une dotation de 1 à 2 milliards GNF • 14 Collectivités locales ont bénéficié de plus de 2 à 3 milliards GNF • 5 Collectivités locales ont bénéficié de plus de 3 à 4 milliards GNF • 3 Collectivités locales ont bénéficié de plus de 4 milliards GNF <p>Dans le cadre du démarrage de la phase</p>	<p>pauvres à travers la Guinée et d'ici à la fin de cette année il est prévu la finalisation de la mise en place des politiques d'inclusion productive, sachant qu'en fait, l'inclusion financière et les transferts monétaires vont ensemble.</p> <p>L'agence nationale de l'inclusion économique et sociale (ANIES), a procédé ce jeudi 13 Août, au lancement de la deuxième et troisième phase du plan social de riposte contre la pandémie du nouveau coronavirus.</p> <p>Pour la deuxième phase de ce plan de riposte, il a été question de procéder à la distribution des vivres aux populations et la troisième phase consiste à faire le transfert monétaire. Ce sont donc ces dernières phases confiées à l'ANIES qui ont été lancées.</p> <p>la distribution des vivres va toucher 25 000 ménages à travers la capitale guinéenne pour une période de 6 mois. Chaque ménage aura un bidon d'huile de dix litres et un sac de 50kg de riz. Et pour ce qui est du transfert monétaire, 240 000 ménages vont bénéficier de cette assistance sociale, pour une somme de 250 000 GNF par ménage soit 1,6 millions de guinéens. Ce plan de riposte s'étendra jusqu'au mois de décembre.</p>
--	--	--	---

opérationnelle de l'ANAFIC et du FNDL, il était prévu que toutes les 337 Collectivités Locales (304 CR et 33 CU) reçoivent des dotations du FNDL pour leur permettre de réaliser les investissements qui répondent aux priorités de leurs populations. Ainsi, au total, 337 PAI (Programme Annuel d'Investissement), ont été soumis par les collectivités locales pour financement, composés de 791 microprojets. Le coût total prévisionnel de ces PAI est de 491 924 250 000 GNF.

Aujourd'hui toutes les collectivités locales ont reçu la tranche de paiement de 30%. 337 Collectivités Locales ont reçu chacune une première tranche de paiement de 30% du coût total des investissements, représentant un montant de 150.438.100.885 GNF.

Il faut souligner que les ressources du FNDL regroupent les contributions financières de l'Etat (15% des revenus miniers, subventions), des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et des donateurs privés. Ces ressources sont inscrites dans le Budget Général de l'Etat sur des lignes budgétaires bien distinctes et incompressibles. Les ressources issues des revenus miniers sont mobilisées à travers le Budget d'Affectation Spéciale (BAS).

L'ANIES a été créée le 31 janvier 2019. Depuis la mise en place de l'ANIES, un travail considérable a été fait. On dispose désormais

		d'une base de qui identifie de façon précise les personnes en situation de pauvreté. Grâce à L'ANIES. 1, 6 millions de Guinéens pour à peu près 240 000 ménages.	
4	DOMAINE HYDRO-ENERGETIQUE	Le Premier barrage de l'ère Condé est Kaléta (240 MW) est opérationnel depuis septembre 2015 ; il a été réalisé par China International Water & Electric Corporation (CWE) pour un montant de 446 millions de dollars. Toutefois, comme c'est un barrage au fil de l'eau, les délestages persistent en période d'étiage (de janvier à juin).	<p>Situé à 6 km en amont, le complexe hydroélectrique de Souapiti (450 MW), également construit par CWE (1,4 milliard de dollars), sera mis en service au début de 2020. Doté d'une retenue de 6,3 milliards de m³ d'eau, il va permettre aux turbines de Kaléta de tourner à plein régime toute l'année, et ce dès septembre 2019.</p> <p>Quant au chantier du quatrième et dernier barrage sur le Konkouré, celui d'Amaria (300 MW), il a commencé en janvier 2018, sous la houlette de la société chinoise TBEA, pour une livraison prévue au début de 2022.</p> <p>Enfin, le 26 février, l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) a confié au chinois Sinohydro l'aménagement du barrage de Koukoutamba (294 MW), sur le Bafing, principal affluent du fleuve Sénégal (570 km au nord-est de Conakry). Le chantier, financé à hauteur de 812 millions de dollars par l'Eximbank de Chine, commencera d'ici à la fin de 2019 et durera quatre ans.</p>
5	LA MACRO-ECONOMIE	✓ La croissance a marqué le pas en 2019 pour atteindre 5,6 %, après le ralentissement des	

		<p>activités minières et des activités non minières en raison d'une croissance modérée dans le secteur agricole.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sur la même année, l'inflation est estimée à 9,5 %, une légère baisse par rapport à 2018 (9,8 %), du fait d'un resserrement de la politique monétaire par la Banque centrale. ✓ Le déficit budgétaire global (dons compris) s'est amélioré, passant de 1,1 % du PIB en 2018 à 0,9 % en 2019. Les recettes fiscales qui ont été inférieures de 0,6 point de pourcentage aux prévisions de la Loi de Finances rectificative, ont à peine augmenté à 12,5% du PIB en 2019. Les recettes fiscales minières ont diminué de 2,6 % à 1,9 % du PIB entre 2018 et 2019 en raison de la baisse des activités minières de production au second semestre 2019. ✓ Sur la même période, les subventions publiques à l'électricité ont augmenté de 0,8 % à 1,7 % du PIB, en raison du paiement de l'électricité fourni par le Barrage de Kaleta. Parallèlement, l'État a réduit ses dépenses d'investissement, qui ont été de 3,1 points de PIB inférieure à ce qui était prévu dans le budget, afin de limiter le déficit budgétaire. ✓ La dette publique a diminué de 37,3 % à PIB en 2018 à 34,4 % en 2019, en raison de la mise en œuvre retardée de projets financés par des ressources extérieures. Le risque du surendettement public reste modéré. 	<p>Les défis constituent la réalisation de tous les projets de développement socioéconomiques en cours et à venir conformément au programme politique du RPG Arc-en-ciel</p>
--	--	---	---

		<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'épidémie de COVID-19 exposera le pays à des chocs sanitaires et économiques qui vont se répercuter sur le bien-être des ménages. Les moyens de subsistance des personnes vulnérables, qui travaillent souvent dans le secteur informel et dans des petites et moyennes entreprises, risquent d'être particulièrement compromis. D'autant que ces personnes ont une épargne et un accès aux services financiers limités pour faire face à la crise. Au-delà de l'impact économique de la pandémie de COVID-19, certains risques pèsent sur les perspectives économiques de la Guinée. À court terme, les troubles sociaux et l'instabilité politique à l'approche des élections et présidentielles pourraient affaiblir la croissance. Ainsi que l'augmentation des dépenses pendant les prochaines élections ou en réponse aux manifestations populaires et à l'activité syndicale. 	
6	DOMAINE DE SOUVERAINETE	<p>Secteur Justice</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La nomination en octobre 2014 et janvier 2015 des magistrats des cours et tribunaux par le Conseil supérieur de la magistrature ; ✓ L'adoption de sanctions disciplinaires par le Conseil supérieur de la magistrature allant des rétrogradations de grades à la révocation définitive; ✓ La mise en place de la Haute Autorité de la Communication (HAC), chargée de réguler 	<p>Les défis constituent la réalisation de tous les projets de développement socioéconomiques en cours et à venir conformément au programme politique du RPG Arc-en-ciel</p>

		<p>la communication audiovisuelle, écrite et en ligne ;</p> <ul style="list-style-type: none">✓ La nomination et l'installation du Médiateur de la République, chargé de formuler des recommandations aux pouvoirs publics tendant à plus de justice et d'équité en faveur des administrés ;✓ La mise en place de l'Institution nationale indépendante des droits humains (INIDH), chargée de la promotion et de la protection des droits humains ;✓ La mise en place de la Cour constitutionnelle, composée exclusivement de magistrats et de personnalités élues par leurs pairs et dont la mission essentielle est de statuer sur les contentieux des élections présidentielles et législatives et sur les contentieux des droits de l'Homme ;✓ le renforcement de capacité des magistrats, la rénovation et l'équipement des juridictions ;✓ la construction d'une Chancellerie digne de ce nom ;✓ la construction de la Justice de Paix de Coyah et du Tribunal de première instance de Boké ;✓ la rénovation des Justices de Paix de Dalaba, Pita, Kouroussa, Mandiana et Siguiré dans le cadre des Fêtes tournantes de l'Indépendance ;✓ la rénovation de la Prison civile de Coyah ;✓ la mise en place effective de la Commission	
--	--	---	--

		<p>Nationale OHADA, en abrégé CNO.</p> <p>Secteur Défense et Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ l'adoption de la politique nationale de défense et de sécurité ; ✓ le casernement des militaires et de la démilitarisation de la ville de Conakry ; ✓ l'adoption de la première loi de programmation militaire ; ✓ l'équipement des forces de sécurité pour une meilleure mobilité des brigades ; ✓ la diminution significative du nombre de barrages de contrôle sur toute l'étendue du territoire national; ✓ l'amélioration des relations civilo-militaires et matérialisation du concept Armée-Nation ✓ le retour de l'Armée guinéenne sur la scène internationale, à travers sa participation à la mission multidimensionnelle intégrée des Nations-Unies pour la Stabilité du Mali (MINUSMA) ; ✓ la réinstauration de la discipline dans les rangs de l'armée par la mise en place des conseils de discipline, des conseils d'enquêtes et du Tribunal militaire ; ✓ la construction de nouvelles infrastructures devant abriter les unités des armées et de la Gendarmerie ; ✓ la mise à la retraite de 3.928 militaires engagés entre 1952-1975 ; ✓ l'érection de l'Etat-major de la Gendarmerie en Haut Commandement de la Gendarmerie 	
--	--	---	--

		<p>Nationale ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la création de la Justice militaire ; ✓ l'élaboration du statut spécial de la Police Nationale ; ✓ l'achèvement de l'Ecole Nationale de la Police et de la Protection Civile ✓ le recrutement de 4 015 nouveaux fonctionnaires de la police et de la Protection Civile ; ✓ l'adoption du système de passeports biométriques ; ✓ la construction de l'Ecole Nationale de la Douane ; ✓ l'institution et le renforcement du «Contrôle civil et démocratique des forces de défense et de sécurité », ainsi que du processus de leur Réforme à travers la Commission Défense Sécurité de l'Assemblée Nationale et le Comité Civilo-militaire ; ✓ la perception positive des indices internationaux de bonne conduite du processus de la Réforme du Secteur de Sécurité en Guinée à travers la référence qui est souvent faite par le Système des Nations-Unies, par l'Union-Européenne et par d'autres partenaires impliqués dans le processus. <p>Secteur Affaires Etrangères, Guinéens de l'étranger et Coopération Internationale « Guinea is back »</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la restructuration des missions 	
--	--	--	--

		<p>diplomatiques de la Guinée à l'extérieur pour une plus grande efficacité de la diplomatie ;</p> <ul style="list-style-type: none">✓ la fermeture de deux Consulats généraux (Lisbonne et Dubaï) ;✓ la rénovation entière des chancelleries guinéennes dans les capitales ci-après: Paris, Abidjan, Alger, Madrid, Riyad ;✓ la rénovation des Résidences des Ambassadeurs guinéens dans les capitales ci-après : Rabat, Bruxelles, Bamako, Washington, Addis-Abeba, Brasilia ;✓ l'organisation par la Guinée de la 40ème session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'organisation de coopération islamique (OCI);✓ la prise en charge en charge des problèmes des guinéens résidents en Angola, France, Belgique, Portugal, Etats-Unis, Nigeria, Côte d'Ivoire et Sierra Leone ;✓ l'appui aux activités artistiques, culturelles et sportives des Guinéens de l'Etranger;✓ la signature des « Mémoires d'Entente » avec certains pays accueillant un nombre important de guinéens ;✓ la conclusion d'accords sur le transfert de fonds des Guinéens résidents dans les espaces Union Européenne et Union Africaine abritant des filiales d'Atlantis Bank ;✓ la relance du Projet TOKTEN favorisant le retour de certains cadres de la diaspora dans	
--	--	---	--

		<p>divers secteurs du pays.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ la finalisation et adoption par le Gouvernement du Document de Politique Nationale de l'Aide en Guinée;✓ la mise en place de dispositifs et outils de coordination de l'aide ;✓ le renforcement de la participation aux activités des institutions internationales et des organisations sous régionales et régionales ainsi que la promotion de la coopération sud-sud et triangulaire et avec les pays émergents seront nécessaires	
--	--	--	--